



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-115328>

Département(s) de publication : 71

Annonce n° 25-115328

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22710001300688

Ville : MACON

Code postal : 71000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 71

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Identifiant interne de la consultation : DPMG-25-081-CF

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

Adresse mail du contact : daj-pcc@saoneetloire71.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 385396600

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 5-1 du règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 5-1 du règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 5-1 du règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 19/11/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réfection des réseaux Eau Froide en VS et réfection du chauffage des bâtiments A, B, C et D au Collège Copernic à SAINT VALLIER

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232141

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation porte sur les prestations suivantes : Réfection des réseaux Eau Froide en VS et réfection du chauffage des bâtiments A, B, C et D au Collège Copernic à SAINT VALLIER. Les prestations seront exécutées dans le délai global de 8 mois (dont 2 mois de préparation) à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage.

Lieu principal d'exécution du marché : Collège Copernic - 2 Rue Louis Aublanc - 71230 SAINT VALLIER

Durée du marché (en mois) : 8

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution du marché. Pour la visite de l'établissement, il convient de prendre rendez-vous avec le secrétaire général au 03.85.57.28.11. ou à l'adresse gest.0711296Y@ac-dijon.fr. Les modalités sont détaillées à l'article 4-4 du RC.

Autres informations complémentaires : L'avis de publicité est rédigé et publié en français. La procédure de consultation est entièrement dématérialisée. Aucune remise de pli « papier » ne sera autorisée et tous les échanges (informations, documents...) qui auront lieu au cours de cette procédure s'effectueront de manière électronique via la plateforme de dématérialisation ARNIA (<https://marches.ternum-bfc.fr>). Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même Code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal Administratif de Dijon 22, rue d'Assas 21000 Dijon Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Site internet : dijon.tribunal-administratif.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/10/2025